

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-cinquième réunion plénière**

Genève, 19-21 juin 2017

Point 7 e) de l'ordre du jour provisoire

Travaux domestiques non rémunérés**Extrait du Guide sur l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés****Note de l'Équipe spéciale de l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés***Résumé*

Le présent document présente un extrait du *Guide sur l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés*. Celui-ci a été établi par l'Équipe spéciale de l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés, dont les membres sont issus des pays et organismes suivants : Australie, Canada, Chili, États-Unis, Finlande, Italie, Mexique, Nouvelle-Zélande, République de Moldova, Royaume-Uni (Président), Slovénie, Suisse, Eurostat, Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE).

Le Guide a pour objet de fournir des orientations aux offices nationaux de statistique concernant la sélection et l'application de méthodes d'évaluation de la production de services pour compte propre ainsi que la compilation de données relatives aux comptes satellites pour les ménages. Le guide traite de la notion de travaux domestiques non rémunérés, l'accent étant mis sur la définition des problèmes de méthode et de mise en œuvre que pose l'évaluation de la production de services pour compte propre, ainsi que sur les difficultés associées à la mesure de l'apport de main-d'œuvre et à son évaluation.

Le présent extrait a été établi à des fins de traduction ; il comprend des parties choisies dans le chapitre 1 (Introduction, aperçu et principales conclusions) et le chapitre 2 (Notions et définitions). Les références bibliographiques citées dans le présent extrait sont énumérées dans la version complète du Guide.

Le texte intégral du Guide a été adressé en version électronique à tous les membres de la Conférence des statisticiens européens pour consultation. Il se trouve à l'adresse : www.unece.org/index.php?id=43851. Sous réserve que la consultation donne des résultats concluants, le Guide sera soumis à la réunion plénière de 2017 de la Conférence des statisticiens européens pour approbation.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction, aperçu et principales conclusions	3
A. Pourquoi ce Guide ?.....	3
B. Importance des travaux domestiques non rémunérés.....	4
C. Aperçu du Guide.....	5
D. Principales conclusions.....	10
II. Chapitre 2 : concepts et définitions	11
A. Introduction	11
B. Le domaine de la production dans le Système de comptabilité nationale et le domaine général de la production.....	12
C. Définition des travaux domestiques non rémunérés et de la production de services pour l'usage propre	13
D. Quelles sont les activités à prendre en compte ?.....	16
E. Techniques d'évaluation : méthode fondée sur les intrants et méthode axée sur les produits générés.....	17

I. Introduction, aperçu et principales conclusions

A. Pourquoi ce Guide ?

1. En 2013, la CEE a publié les *Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps*, qui ont défini les travaux non rémunérés comme l'un des domaines pour lesquels il est primordial de disposer de données issues d'enquêtes à des fins d'élaboration éclairée de politiques, les autres sources n'étant pas suffisamment fiables. Un manque d'informations concernant les travaux domestiques non rémunérés peut déboucher sur des conclusions pratiques erronées. À titre d'exemple, dans un pays donné, un accroissement des services dans des domaines tels que la puériculture ou les soins de longue durée fournis par des organismes publics ou privés fait augmenter la quantité des biens et services produits. En réalité, cela traduirait simplement le fait que la production du même service a lieu dans un secteur institutionnel et non dans le secteur domestique.

2. Certains pays ont commencé à évaluer les activités domestiques au moyen d'un compte satellite pour les ménages, qui fournit d'importants renseignements sur l'économie et la société. Néanmoins, les méthodes à utiliser pour résoudre les difficultés posées par la mesure de ces données ne font toujours pas l'objet d'un consensus. Les principes directeurs internationaux en la matière datent de plus de dix ans. Il convient donc de réexaminer les pratiques sur le plan national et d'élaborer des principes directeurs relatifs à ces questions. La nécessité de mettre à jour ces principes directeurs est mise en lumière par la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée par la Conférence internationale des statisticiens du travail en 2013. Dans cette résolution figurent des concepts opérationnels, des définitions et des lignes directrices concernant diverses formes de travail, qui ont des incidences sur la classification et l'analyse des activités liées aux travaux domestiques non rémunérés.

3. Au vu du besoin d'orientations méthodologiques concernant ces questions, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) a créé, en 2014, une Équipe spéciale chargée d'élaborer des lignes directrices sur l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés. L'Équipe spéciale a travaillé, pendant la période 2015-2016 à l'élaboration du Guide.

4. Le Guide a pour objet de fournir des orientations aux offices nationaux de statistique concernant la sélection et l'application de méthodes d'évaluation de la production de services pour compte propre, ainsi que la compilation de données relatives aux comptes satellites pour les ménages. On estime que le dernier élément relevant des travaux domestiques non rémunérés, à savoir la production de services pour le compte d'autres ménages ou, plus simplement, le bénévolat, pose une série de difficultés méthodologiques complexes, qui sont trop importantes pour que cet élément soit abordé dans le Guide. L'application des recommandations du Guide permettrait d'améliorer la comparabilité des statistiques internationales sur les travaux domestiques non rémunérés.

5. Le Guide est fondé sur l'expérience des États membres de la CEE et d'autres pays développés qui prennent part aux travaux de la Conférence des statisticiens européens¹.

¹ La Conférence des statisticiens européens réunit les chefs des offices nationaux de statistique de la région de la CEE (pour la liste des États membres de la CEE, voir https://www.unece.org/oes/nutshell/member_states_representatives.html) et des représentants de pays qui se situent en dehors de la région, tels que l'Australie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Japon, le Mexique, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. Les principales organisations internationales de la région de la CEE actives dans le domaine de la statistique, comme l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale participent également aux travaux de la Conférence.

B. Importance des travaux domestiques non rémunérés

6. Il n'est pas simple d'attribuer des valeurs monétaires aux activités menées dans les ménages car le travail n'est pas rémunéré et produit souvent des services incorporels. Parmi les difficultés de mesure qui découlent de ce constat, on peut citer la question des tâches multiples ; il est possible, par exemple, de préparer un repas tout en surveillant un jeune enfant et en aidant un enfant plus âgé à faire ses devoirs. En outre, la question de la distinction entre travaux domestiques et loisirs se pose ; certains considèrent le jardinage comme un travail, là où d'autres estiment qu'il s'agit d'un loisir.

7. Les statistiques économiques classiques, qui portent par exemple sur la comptabilité nationale ou l'emploi, sont essentiellement conçues pour mesurer l'économie marchande et la plupart des pays ne comptabilisent pas les travaux domestiques non rémunérés. Les économistes font valoir de longue date qu'en ignorant ces services, on introduit une distorsion dans divers domaines de l'analyse économique². Par exemple, Pigou (1920), a fait observer ce qui suit : « Si un homme épouse sa femme de ménage ou sa cuisinière, le revenu national diminue. ». De même, Mitchell *et al.* (1921), Kuznets (1944), et Clark (1958) ont indiqué que ne pas prendre en compte les revenus en nature qui proviennent du travail domestique productif revient à sous-estimer largement le revenu national. La production de services pour usage propre constitue sans nul doute une source d'utilité pour les ménages et contribue à leur bien-être économique. Nordhaus et Tobin (1972) ont fait valoir que les travaux domestiques non rémunérés contribuaient au bien-être économique, et que cette contribution n'était pas correctement prise en compte dans le calcul du produit national brut (PNB).

8. L'évaluation des travaux domestiques non rémunérés présente un intérêt particulier dans le contexte de l'économie envisagée sous l'angle du féminisme. Weinrobe (1974) a noté que les taux de croissance mesurés étaient surestimés avec l'entrée d'un nombre croissant de femmes dans le marché du travail, ce qui s'expliquait par le fait que seule l'évolution de la production marchande était prise en considération sans qu'il soit tenu compte de la baisse qui en découlait au niveau des travaux domestiques non rémunérés. En outre, Walker et Gauger (1973) ont fait valoir que les statistiques classiques sous-estimaient largement la contribution économique des femmes à la production, sachant que celles-ci assuraient environ les deux tiers de tous les travaux ménagers. Dans les années 1980, les économistes féministes ont critiqué les lacunes des statistiques classiques sur le travail et la production, affirmant que celles-ci ne tenaient pas compte des travaux domestiques non rémunérés et sous-estimaient donc la contribution des femmes à l'économie, vu que celles-ci assuraient la majeure partie des travaux domestiques (Goldschmidt-Clermont, 1982 ; Chadeau, 1985).

9. Plus récemment, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) a fait ressortir que les indicateurs macroéconomiques classiques, tels que le produit intérieur brut (PIB), ne rendaient pas compte de l'économie avec précision, ce qui, selon ses auteurs, s'expliquait par l'incapacité de ces indicateurs à mettre en lumière l'organisation, la répartition et les liens mutuels entre les différents composants des revenus nationaux. Sur le plan international, il a été largement admis que le fait de reconnaître et d'évaluer comme il convient les travaux domestiques non rémunérés permettrait de mieux apprécier l'incidence économique et sociale des politiques envisagées. La mesure des travaux domestiques non rémunérés contribue à faire ressortir les éléments cachés de l'économie en soulevant des questions politiques cruciales qui sont occultées depuis longtemps. Par exemple, l'industrialisation peut entraîner un revirement dans la consommation de services marchands précédemment produits dans les foyers, ce qui peut amener à sous-estimer le bien-être matériel avant l'industrialisation et à surestimer la croissance économique pendant la période de transition. En effet, les mesures du bien-être qui sont actuellement axées

² Ezra Seaman (1846) suggérait de prendre en compte divers services, notamment « les travaux domestiques ordinaires » dans l'estimation du revenu, cette approche intégrale faisant croître d'environ un tiers l'estimation des revenus. En 1852, il a cependant exclu des catégories productives le travail des employés de ménage et des domestiques, ainsi que d'autres services, au motif que ces activités ne créaient pas de produits matériels.

exclusivement sur les activités marchandes ne sont pas complètement fiables en cas de forte activité non rémunérée ou de transition entre activités rémunérées et non rémunérées (Weinrobe, 1974). Enfin, plusieurs services pour compte propre, comme l'enseignement formel ou informel, la prestation de services de santé et la mise au monde d'enfants représentent une formation de capital humain et jouent un rôle important pour garantir la durabilité du bien-être et de la croissance économique (Fraumeni, 2005).

C. Aperçu du Guide

10. Le Guide traite de la notion de travaux domestiques non rémunérés, l'accent étant mis sur la définition des problèmes de méthode et de mise en œuvre que pose l'évaluation de la production de services pour l'usage propre, et sur les difficultés associées à la mesure de l'apport de main-d'œuvre et à sa valorisation. Le Guide propose des recommandations visant à produire des estimations qui soient en harmonie avec les principes de comptabilité nationale et comparables entre les économies. La notion de production y est limitée à la production de services pour l'usage propre, vu que la mesure et l'évaluation de la fourniture de services pour l'usage d'autres ménages – principalement dans le cadre du bénévolat – posent un certain nombre de difficultés qui nécessitent d'élaborer des orientations distinctes. Enfin, le Guide donne des exemples de mesure de la production de services pour l'usage propre dans des contextes nationaux précis, avant de conclure par plusieurs exemples d'analyses plus approfondies et des suggestions concernant d'autres domaines de recherche.

1. Chapitre 2 : Notions et définitions

11. Le chapitre 2 du Guide est axé sur les notions et définitions se rapportant aux travaux domestiques non rémunérés. Ces travaux sont abordés, en premier lieu, sous l'angle de la délimitation de la notion de production qui est propre au Système de comptabilité nationale (SCN), et en montrant comment les travaux domestiques non rémunérés sont exclus de cette catégorie.

12. Puis les travaux domestiques non rémunérés sont formellement définis, sur la base du cadre établi à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. Ils se décomposent en deux éléments – production de services pour l'usage propre et bénévolat. Il s'agit, dans le premier cas, de la prestation de services pour usage final propre, et, dans le deuxième, d'une activité non obligatoire consistant à fournir des services pour l'usage de tiers. Comme cela a été indiqué plus haut, le présent Guide traite essentiellement de la production de services pour l'usage propre. Il y est recommandé de consacrer de futurs travaux de recherche à la mesure et l'évaluation des services bénévoles.

13. Le chapitre 2 porte également sur l'importante influence qu'a, sur la définition des travaux domestiques non rémunérés, le critère des services à des tiers. Selon Hawrylyshyn (1977), les travaux domestiques non rémunérés comprennent « les services économiques produits dans les ménages et hors du marché, mais qui pourraient tout aussi bien être produits par une personne tierce recrutée sur le marché sans que leur utilité pour les membres du ménage s'en trouve modifiée ». S'ensuit une définition de toute la série des activités qui devraient être prises en compte lors de la mesure de la production de services pour compte propre.

14. Le chapitre 2 du Guide s'achève par un tour d'horizon des principales approches de l'évaluation de la production de services pour l'usage propre, à savoir les approches fondées respectivement sur les entrées et les sorties. La méthode est décrite en détail au chapitre 3 du Guide, mais cette section du chapitre 2 propose une description du cadre conceptuel préféré. Il s'agit d'évaluer la production de services pour l'usage propre au moyen de l'approche fondée sur les entrées (somme des coûts), en se fondant sur les salaires bruts de la main-d'œuvre non qualifiée.

2. Chapitre 3 : Approches méthodologiques

15. Le chapitre 3 du Guide décrit en détail certaines des principales méthodes employées pour mesurer la production de services pour compte propre. Y figurent, en

premier lieu, des considérations relatives à la collecte des données, principalement des données sur l'emploi du temps dans le cadre de l'approche fondée sur les entrées. Des directives ont déjà été élaborées concernant les budgets-temps par la Division de statistique de l'ONU³, la Commission économique pour l'Europe⁴ (CEE) et Eurostat. Le Guide renvoie à ces documents sans répétition.

16. On trouve ensuite, dans le chapitre 3, des renseignements détaillés sur les différentes possibilités pour l'évaluation de la production de services pour l'usage propre offertes dans le cadre de l'approche fondée sur les entrées. Les salaires constituent la principale source d'information aux fins de l'évaluation du temps consacré à ces services. Les pays ont toutefois de nombreux choix à faire. Par exemple, il faudra choisir entre une approche fondée sur le coût d'opportunité (qui consiste à évaluer le temps selon le taux de salaire de la personne qui exécute le travail) et une approche fondée sur le coût de remplacement (qui consiste à évaluer le travail exécuté selon le salaire auquel peut prétendre sur le marché un travailleur de la catégorie concernée). L'approche fondée sur le coût de remplacement offre d'autres options. Les travaux peuvent être évalués sur la base des salaires de la main-d'œuvre non qualifiée (par exemple les employés de maison) ou des salaires de la main-d'œuvre spécialisée (par exemple chef cuisinier, gardienne d'enfants etc.) Bien qu'un certain nombre de possibilités soient énumérées dans le chapitre, il est préconisé, dans le Guide, d'évaluer le temps passé aux fins de la production de services pour l'usage propre sur la base des salaires avant impôts de la main-d'œuvre non qualifiée (bruts).

17. Une fois estimée la compensation de l'apport de main-d'œuvre, il convient de procéder à d'autres calculs afin d'estimer l'ensemble des coûts. Parmi ceux-ci on peut citer le rendement du capital, qui tient compte de la capacité productive, par exemple de la capacité des appareils ménagers à produire des services pour l'usage propre. Il convient, en outre, de procéder à d'autres ajustements afin de prendre en compte les taxes et prestations, ainsi que la consommation intermédiaire.

18. Le chapitre se termine par une description de l'approche fondée sur les sorties, qui est très différente de l'approche fondée sur les entrées ; elle procède de la mesure du volume des services produits plutôt que de celle du temps passé à fournir ces services. Même si l'approche fondée sur les sorties est préférable en principe, les auteurs du Guide estiment que les exigences qui la caractérisent en matière de données sont trop difficiles à satisfaire et qu'on ne saurait donc la recommander. Néanmoins, s'agissant de la production de services pour l'usage propre, le Guide cite l'exemple des services de puériculture, et décrit une démarche permettant de mesurer le nombre d'heures que passent les puériculteurs à s'occuper d'enfants.

19. Le volume estimatif des services est ensuite évalué à l'aide des prix équivalents du marché les plus proches. Se fondant sur l'exemple de la puériculture, le chapitre traite des avantages relatifs que présentent différents prix – dans ce cas, ceux des services d'une nourrice à domicile et d'une gardienne. Le chapitre s'achève par une comparaison des résultats des approches fondées respectivement sur les entrées et les sorties.

3. Chapitre 4 : Structure des comptes satellites des ménages

20. Le chapitre 4 du Guide expose la manière dont les pays devraient établir un compte satellite des ménages – un cadre de comptabilité nationale permettant de mesurer le travail de production de services pour l'usage propre et d'effectuer une comparaison fiable avec l'activité marchande traditionnelle.

21. Le chapitre commence par définir le domaine de la production, au sens du système de comptabilité nationale (SNC), dont la production de services pour l'usage propre ne fait pas partie. Le Guide propose ensuite un compte satellite simplifié, tenant compte de la délimitation du domaine de la production dans le SCN. En d'autres termes, il inclut les unités physiques de production de services pour l'usage propre, mesurées en heures, sans

³ Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré, Division de statistique, 2005.

⁴ Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps, CEE, 2013.

estimer leur valeur monétaire, et n'a donc pas d'effet sur les grands paramètres macroéconomiques, tels que le PIB.

22. Le chapitre 4 propose ensuite un deuxième tableau qui étend le domaine de la production en incluant la valeur de la production de services pour l'usage propre, ce qui requiert quelques ajustements au cadre existant du SCN. Premièrement, la dépense de consommation finale des ménages est classée comme intrant de la production de services pour l'usage propre. Par exemple, les dépenses des ménages en farine sont requalifiées en tant que consommation intermédiaire pour la production de repas pour la consommation propre. De surcroît, les appareils électroménagers tels que les aspirateurs sont redéfinis en tant que capital productif de nettoyage des domiciles, et il faut donc estimer leur amortissement et le retour sur investissement.

23. Des ajustements supplémentaires sont nécessaires en ce qui concerne la réception et le paiement de taxes et de prestations directement liées à la production de services pour l'usage propre. Dans certains pays, les ménages reçoivent directement des allocations pour les soins apportés aux enfants ou aux personnes handicapées. Dans ce cadre, ces prestations sont considérées comme une forme de subvention, et il en est tenu compte lors du calcul du produit et de la valeur ajoutée brute du travail de production de services pour l'usage propre.

24. Globalement, le tableau des ressources et des emplois proposé fournit un cadre permettant d'estimer la valeur ajoutée brute de la production de services pour l'usage propre d'une manière comparable à celle de l'économie traditionnelle. Ceci permet d'effectuer des analyses utiles et instructives. Premièrement, la valeur de l'activité au sein du foyer est directement comparée à celle qui a lieu sur le marché. De surcroît, il est ainsi possible de mesurer le « PIB étendu », c'est-à-dire le PIB dans sa définition conventionnelle plus la valeur des services produits pour l'usage propre.

25. Le chapitre décrit ensuite le processus de production d'une séquence des comptes étendue pour le secteur domestique. La production de services pour l'usage propre et leur consommation sont ainsi reconnues comme une forme de revenu en nature, ce qui permet de proposer une mesure alternative du revenu disponible des ménages. On peut ainsi aborder différemment les analyses économiques traditionnelles des inégalités et de la pauvreté, ce qui sera discuté plus en détail dans le chapitre 6.

4. Chapitre 5 : difficultés liées à la mise en œuvre et à la mesure

26. Le chapitre 5 du Guide traite des nombreuses difficultés que les pays peuvent rencontrer quand ils mesurent la production de services pour l'usage propre. La première partie du chapitre présente diverses options pour la mesure de l'apport de travail, et, ce faisant, passe en revue les différents choix en matière de collecte des données sur l'utilisation du temps. Par exemple, vaut-il mieux recueillir les données en utilisant des journaux de bord complets, ou en posant des questions simplifiées, ce qui exige moins de ressources ? Le chapitre recommande, lorsque c'est possible, d'utiliser des journaux de bord complets, mais suggère, si les ressources sont limitées, d'utiliser un journal allégé.

27. Le chapitre 5 fournit ensuite une classification des activités pour les pays qui utilisent la version allégée du journal de bord. Les catégories recommandées dans la résolution I de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail sont considérées trop vastes. Le Guide propose à la place une liste d'activités plus détaillée, basée sur une version provisoire de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS) établie par la Division de statistique de l'ONU. Le guide recommande aux pays d'utiliser à l'avenir cette classification dans les enquêtes sur les budgets-temps.

5. Chapitre 6 : établissement de rapports

28. Le chapitre 6 du Guide décrit une série d'indicateurs envisageables utiles pour l'élaboration de politiques concernant la production de services pour l'usage propre. Il suggère une série d'indicateurs généraux allant du nombre d'heures consacrées à la production de services pour l'usage propre à des comparaisons de la valeur du PIB par habitant selon que la production de services pour l'usage propre est ou non prise en compte

dans son calcul. Enfin, le chapitre contient des recommandations concrètes sur la périodicité et la ventilation des mesures. Selon les recommandations du Guide, les pays devraient avoir pour objectif de produire des mesures de la production de services pour l'usage propre au moins tous les cinq ans. De plus, pour permettre des comparaisons, ils sont encouragés à harmoniser les périodes de référence, et à publier leurs données les années finissant par 5 et par 0. En ce qui concerne la ventilation des données, le Guide reconnaît l'importance des problématiques de genre dans la production de services pour l'usage propre. Il recommande au moins de ventiler par sexe les données concernant la production de services pour l'usage propre. Les données devraient de surcroît être ventilées par âge et par composition du foyer.

6. Chapitre 7 : études de cas de pays

29. Le chapitre 7 présente une série d'études de cas de pays qui illustrent des questions soulevées dans le Guide. Les exemples tirés de la situation du Canada (sect. 7.1), de l'Australie (sect. 7.2), du Mexique (sect. 7.4), de la République de Moldova (sect. 7.5) et du Royaume-Uni (sect. 7.8) décrivent les méthodes utilisées par ces pays pour mesurer et évaluer la production de services pour l'usage propre. Les autres études de cas traitent de questions spécifiques. Ainsi, celle des États-Unis (sect. 7.3) décrit les effets des inégalités de revenu, celle de la Finlande (sect. 7.6) est centrée sur la relation de la production de services pour l'usage propre avec le revenu disponible, celle de la Suisse (sect. 7.7) traite de différentes hypothèses relatives aux salaires et celle de l'Italie (sect. 7.9) a pour thème la mesure de la consommation de capital fixe pour la production de services pour l'usage propre. Les exemples des États-Unis (sect. 7.10), de la Finlande (sect. 7.11) et de la Suisse (sect. 7.12) traitent de questions liées aux enquêtes, qui sont résumées ci-dessous. Le dernier exemple, celui du Mexique (sect. 7.13) présente des données d'expérience sur les liens entre comptes satellites.

30. Les États-Unis, la Finlande et la Suisse fournissent plusieurs exemples de collecte d'informations sur le budget-temps. Le premier exemple porte sur les États-Unis, qui ont mis en place en 2003 une enquête annuelle en continu sur les budgets-temps en utilisant conjointement l'enquête américaine annuelle sur les budgets-temps et l'étude multinationale sur les budgets-temps. Cette approche requiert de surmonter de nombreux obstacles, mais elle fournit des informations annuelles, ce qui permet des estimations fréquentes de la production de services pour l'usage propre.

31. L'étude de cas des États-Unis est suivie par un compte-rendu d'une approche fondée sur des journaux de bord allégés, élaborée et testée par la Finlande. Cette approche, qui vise à surmonter le problème de l'actualité qui se pose en cas de recours à des journaux de bord complets, recense 35 activités principales – bien moins que les 146 catégories d'une enquête à grande échelle. De plus, il a été demandé aux enquêtés de n'enregistrer qu'une seule activité principale afin de réduire la quantité de données à collecter. La version allégée du journal de bord a toutefois été conçue de manière à permettre la comparaison avec les journaux complets qui l'avaient précédée. D'une manière générale, cet essai a fourni des résultats utiles et instructifs. Par exemple, malgré des taux de réponse bas (17 %), les estimations issues de cette enquête étaient proches de celles obtenues avec un journal de bord complet. Les enquêtés ont toutefois indiqué qu'ils avaient des difficultés à n'enregistrer qu'une seule activité principale, et il est donc recommandé, dans les versions futures des journaux allégés, de permettre l'enregistrement d'au moins une activité parallèle additionnelle.

32. La Suisse décrit son expérience dans l'emploi d'un module de l'enquête sur la population active pour mesurer l'apport de travail. Ce module a été utilisé pour recueillir des informations sur le temps consacré aux tâches ménagères, aux soins et au travail bénévole auprès d'environ deux tiers des personnes sondées dans le cadre de l'enquête sur la population active. Cette étude de cas a permis de révéler les nombreux avantages que présentait l'approche par module utilisée dans les enquêtes sur la population active. Par exemple, elle était relativement peu coûteuse, et les décideurs suisses avaient ainsi eu accès à compter de 1997 à des informations de qualité sur la charge de travail représentée par les tâches domestiques et familiales. De surcroît, le module étant rattaché à une enquête sur l'emploi, il permet d'effectuer des comparaisons entre le temps consacré par les mêmes

personnes au travail rémunéré et celui consacré à la production de services pour l'usage propre. L'enquête ne concernait toutefois qu'une personne par ménage. Aussi, même si les résultats fournissent un éclairage sur la gestion des ménages (en indiquant notamment à qui échoient le plus de responsabilités en matière de travail domestique et de soins aux enfants), ils ne renseignent pas sur le volume de services pour l'usage propre que produisent ensemble les membres d'un foyer. De surcroît, un autre problème était que les personnes interrogées ne se rappelaient pas forcément toutes leurs activités non-rémunérées du jour de référence. Les résultats reposaient finalement sur la capacité des enquêtés à correctement reconnaître les différentes catégories de production de services pour l'usage propre – certains considéreront le fait de jouer avec les enfants comme des soins apportés à ceux-ci, d'autres comme des loisirs.

33. L'exemple du Mexique donne un aperçu des chevauchements qui peuvent exister entre des comptes satellites qui tentent de mesurer des phénomènes différents. Par exemple, le fait d'apporter de l'aide ou des soins à d'autres ménages peut être pris en compte à la fois dans les comptes satellites des ménages et dans ceux de la santé. Reconnaître ces liens aide à éviter les doublons et à obtenir des résultats cohérents d'un compte satellite à l'autre. Cela peut aussi promouvoir les synergies et le partage d'informations entre des équipes travaillant sur différents comptes.

7. Chapitre 8 : travail de recherche actuel et à venir

34. Le chapitre 8 clôt le Guide en recensant les domaines de recherche existants et les pistes pour des recherches futures dans le domaine de l'évaluation du travail domestique non rémunéré. Le chapitre aborde en premier un problème ancien, celui du traitement des activités simultanées. Les activités simultanées sont effectuées en parallèle, comme par exemple s'occuper d'enfants tout en préparant un repas. Il existe de nombreux moyens d'enregistrer le temps consacré à des activités simultanées. On peut par exemple enregistrer les activités secondaires dans un tableau séparé, ou faire figurer les activités primaires et secondaires ensemble.

35. Même si on arrive à s'accorder sur la manière de mesurer le temps consacré aux activités primaires et secondaires, des problèmes surviennent quand il faut estimer la valeur de ce temps. Il est par exemple problématique de se référer au salaire d'un spécialiste pour estimer la valeur d'une heure passée à s'occuper d'un enfant tout en cuisinant ; ceci encouragerait à plutôt évaluer le temps consacré à la production de services pour l'usage propre en utilisant comme référence un travail non spécialisé. Cette démarche peut cependant être problématique si l'une des activités simultanées n'est pas une tâche domestique. Face à ces questions, on peut envisager de consacrer à l'avenir davantage de recherches et de réflexion au traitement des activités simultanées.

36. Le chapitre 8 aborde ensuite certaines des questions concernant l'évaluation du travail bénévole. Comme indiqué précédemment, le Guide porte avant tout sur les méthodes de comptabilisation et d'évaluation de la production de services pour l'usage propre. La mesure du travail bénévole présente une série de difficultés liées à la comptabilisation et à l'évaluation dont beaucoup sont similaires à celles qui sont abordées dans ce Guide. Certaines lignes directrices existent quant au travail bénévole (voir OIT, 2011), mais l'Équipe spéciale estime que cette question a besoin d'être approfondie.

37. Le chapitre aborde ensuite les recherches menées dans d'autres pays et offrant une analyse plus approfondie que le minimum recommandé dans le Guide. Un résumé d'une étude menée en Finlande sur la relation entre le revenu disponible des ménages et la production de services pour l'usage propre est d'abord présenté. Le Guide indique que, selon la théorie économique, les personnes les plus pauvres devraient consommer davantage de services domestiques non rémunérés, puisqu'il est plus difficile pour elles d'accéder à des services identiques sur le marché. L'étude finlandaise parvient toutefois à la conclusion inverse. Les auteurs concluent que le revenu ne conditionne pas le volume du recours à la production de services pour l'usage propre. La disponibilité d'alternatives permettant d'externaliser cette production est une variable explicative plus importante.

38. La relation entre la production de services pour l'usage propre et le revenu des ménages est étudiée plus avant dans le chapitre, qui présente une étude de cas américaine

où la production de services pour l'usage propre est mesurée pour estimer le revenu en nature, ce qui est ensuite utilisé pour mesurer les inégalités. Les résultats sont éclairants. Tout d'abord, ils révèlent une distribution plus égale des revenus au sens large que du revenu monétaire. Les auteurs de l'étude en concluent que la différence de résultat entre les mesures de l'inégalité obtenues en utilisant ces deux méthodes est presque entièrement due à l'ajout d'une constante importante – la valeur moyenne de la production de services pour l'usage propre – au revenu monétaire.

D. Principales conclusions

39. Le Guide montre qu'il est possible d'établir des estimations de la valeur de la production de services pour l'usage propre et de construire un compte satellite pour montrer son incidence sur le PIB, la consommation et le revenu disponible des ménages.

40. Lorsqu'ils évaluent la production de services pour l'usage propre, les bureaux de statistiques disposent de nombreuses options pour mesurer les apports et la valeur. Les pays doivent notamment choisir :

- La méthode utilisée pour mesurer les unités physiques de production de services pour l'usage propre (mesure des intrants ou approche fondée sur le produit généré) ;
- La meilleure méthode pour recueillir des informations sur les intrants à la production de services pour l'usage propre ;
- Le taux de salaire auquel se référer pour évaluer la production de services pour l'usage propre en cas de recours à la méthode des intrants (évaluation au coût de remplacement ou du coût d'opportunité ? utilisation comme référence de la rémunération du travail spécialisé ou du travail non spécialisé ?) ;
- Quels produits comptabiliser comme de la consommation intermédiaire ou comme le capital ménager pour la production de services pour l'usage propre ?

41. Le Guide recommande d'utiliser la mesure des intrants plutôt que l'approche fondée sur le produit généré pour comptabiliser les unités physiques de production de services pour l'usage propre. L'approche fondée sur le produit généré a quelques avantages : elle permet par exemple de mesurer le volume de services produits, et elle est plus cohérente avec les méthodes comptables nationales traditionnelles. Elle requiert toutefois une quantité de données importantes, et impossible à réunir en pratique. La collecte de données sur les budgets-temps, et, partant, l'enregistrement de la quantité de travail consacrée à la production de services pour l'usage propre, est relativement plus directe. Cette approche permet un niveau d'analyse plus raffiné, et le Guide recommande de ventiler les estimations de production de services pour l'usage propre par sexe, âge et composition des ménages.

42. Il est plus aisé de collecter des données sur les budgets-temps que de mesurer la production directe de services pour l'usage propre, mais ce n'en est pas moins une tâche complexe. Les enquêtes à grande échelle sur les budgets-temps demandent beaucoup de ressources, car il faut à la fois interroger de nombreuses personnes et compiler les données. Le Guide donne un aperçu de plusieurs options pouvant remplacer des enquêtes exhaustives reposant sur des journaux de bord. Par exemple, les journaux allégés, avec une liste moins détaillée d'activités à enregistrer, sont une option prometteuse, et pourraient être utilisés plus souvent, en complément d'enquêtes exhaustives moins fréquentes. Quelle que soit la méthode retenue par les pays pour collecter des données sur les budgets-temps, le Guide recommande d'harmoniser les périodes de référence d'un pays à l'autre en collectant ces données chaque année finissant par 5 ou par 0.

43. Une fois mesuré l'apport de travail consacré à la production directe de services pour l'usage propre, les pays ont le choix entre plusieurs méthodes d'évaluation. Le Guide recommande en premier lieu d'utiliser l'évaluation du coût de remplacement plutôt que celle du coût d'opportunité. Cette dernière approche n'est pas prise au niveau international, car elle peut conduire à des résultats contre-intuitifs, comme estimer qu'une heure passée à s'occuper d'un enfant a plus de valeur si cette tâche est effectuée par un avocat plutôt que par un secrétaire. On peut arguer que les compétences nécessaires dans

ces professions n'ont pas grand-chose à voir avec les soins aux enfants, ou avec d'autres formes de travail domestique.

44. La question suivante concerne les taux de salaires utilisés pour les calculs : vaut-il mieux considérer le taux de salaire d'une personne spécialisée ou celui d'une personne non spécialisée ? Comme le chapitre 3 le souligne, les deux méthodes présentent des avantages, mais il est recommandé de se référer au taux de salaire d'une personne non spécialisée. Cette approche est celle qui rend le mieux compte du fait que la productivité des personnes composant le ménage n'est probablement pas celle de travailleurs spécialisés, et que la qualité de service par heure de travail est probablement moindre. De surcroît, elle permet de mieux résoudre certaines des questions soulevées par les activités simultanées, en permettant d'évaluer beaucoup plus facilement la valeur d'une heure passée à s'occuper d'enfants tout en faisant le ménage.

45. Une fois la valeur du travail fourni mesurée, les pays peuvent établir un compte satellite des ménages. Le Guide recommande d'effectuer cette opération en deux étapes. La première consiste à ajouter au cadre traditionnel des ressources et des emplois des comptes nationaux les informations tirées des enquêtes sur les budgets-temps et de la ventilation des activités, afin que les services produits pour l'usage propre puissent être directement comparés à ceux offerts sur le marché. Cette première étape ne modifie pas le domaine de la production tel que décrit par le SCN, et enregistre simplement le temps investi dans la production de services pour l'usage propre.

46. La seconde étape étend le domaine de la production en incluant la valeur de la production de services pour l'usage propre. Cela présuppose une requalification des produits de consommation finale en produits de consommation intermédiaire et en capital du ménage, en se référant aux tableaux figurant dans l'annexe du chapitre 4. Les pays doivent de surcroît tenir compte de la dépréciation du capital du ménage, en utilisant une méthode d'inventaire permanent avec amortissement linéaire, et estimer son rendement financier en utilisant le taux d'intérêt des titres de créance. Ils doivent enfin procéder à des ajustements en tenant compte des taxes et des prestations liées à la production directe de services pour l'usage propre.

47. Le Guide explique comment dériver une séquence complète des comptes pour le secteur des ménages en utilisant des informations existant déjà dans les comptes nationaux et en effectuant une série d'ajustements afin de reconnaître la consommation de services produits pour l'usage propre comme un revenu en nature et d'arriver à une valeur ajustée du revenu disponible des ménages. Même si aucune recommandation n'est explicitement formulée en ce sens, les pays peuvent utiliser ces informations pour analyser diverses questions liées aux inégalités de revenu et à la pauvreté.

48. Le Guide propose enfin plusieurs domaines se prêtant à des travaux de recherche complémentaires. Premièrement, il n'y a toujours pas de méthode satisfaisante pour traiter la question des activités simultanées (quand les gens effectuent plus d'une activité en même temps). Deuxièmement, la prise en compte du bénévolat, c'est-à-dire la fourniture de services à d'autres ménages, présente un certain nombre de difficultés ne relevant pas de ce Guide. Le Guide recommande d'aborder la comptabilisation et l'évaluation du bénévolat dans un prochain document d'orientation.

II. Chapitre 2 : concepts et définitions

A. Introduction

49. Dans ce chapitre est présenté le cadre conceptuel relatif aux travaux domestiques non rémunérés. On y trouvera tout d'abord un aperçu de la façon dont le concept de travaux domestiques non rémunérés s'intègre dans le cadre général des comptes principaux du SCN et se démarque du domaine de la production sous-jacent. Y est également présentée une série de concepts qui définissent les travaux domestiques non rémunérés.

50. Ce cadre conceptuel s'articule autour de ce qu'on appelle le critère de la tierce partie, de l'ensemble des activités qui définissent les travaux domestiques non rémunérés,

de la notion d'apport de travail et des concepts qui s'y rattachent, des méthodes d'évaluation de substitution et des nécessaires mises en garde dues à l'absence de consensus dans certains domaines.

B. Le domaine de la production dans le Système de comptabilité nationale et le domaine général de la production

51. Le cadre central du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) n'inclut pas les services produits par un ménage pour son propre usage. L'exclusion de ces services est établie dans le domaine de la production au sens du SCN, qui définit quelles activités productives devraient être prises en compte pour l'établissement des comptes nationaux.

52. Les activités économiques couvertes par le SCN de 2008, ainsi que les biens et services qui s'y rattachent, constituent une sorte de domaine de définition. Le SCN de 2008 établit une distinction entre le domaine général de la production et le domaine de la production au sens du SCN. En termes génériques, le domaine général de la production couvre les activités de production qui mettent en œuvre des intrants (travail, capital, biens et services) dans le but de générer des produits (biens ou services) sous le contrôle d'une unité institutionnelle bien définie (par. 6.24). En comparaison, le domaine de la production au sens du SCN est plus restreint, en particulier dans le cas des travaux domestiques non rémunérés (par. 6.26). Si la production de biens par des ménages est incluse dans le SCN de 2008, la production de services en est en revanche exclue, exception faite des services que représente l'occupation de logements par leurs propriétaires et des services produits en employant du personnel domestique rémunéré. Les principales raisons de l'exclusion de la majeure partie des services marchands produits par les ménages sont résumées en ces termes au paragraphe 6.30 : « La réticence que manifestent les comptables nationaux à imputer des valeurs pour les sorties, les revenus et les dépenses liés à la production et à la consommation de services au sein des ménages s'explique donc par une combinaison de facteurs, à savoir l'indépendance et l'isolement relatifs de ces activités par rapport aux marchés, l'extrême difficulté de faire des estimations économiquement significatives de leurs valeurs et les effets négatifs que cela comporterait sur l'utilité des comptes pour l'élaboration des politiques et pour l'analyse des marchés et de leurs déséquilibres. ».

53. Une des critiques fondamentales adressées au SCN tient au fait que les services fournis au sein des ménages sont exclus du domaine de la production, et donc des sorties, de la valeur ajoutée et du PIB. En conséquence, la croissance du PIB pourrait être surestimée en cas de participation accrue au marché du travail, qui coïncide souvent avec le remplacement des services produits pour son propre usage par l'achat de services équivalents sur le marché.

54. Dans le rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, plus connu sous le nom de rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009), il est également fait état de cette critique dans la recommandation n° 5 (« Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes ») avec le raisonnement suivant : « nombre des services qui étaient autrefois assurés par d'autres membres de la famille sont aujourd'hui achetés sur le marché. Cela se traduit dans la comptabilité nationale par une augmentation du revenu et peut donner à tort l'impression d'une augmentation du niveau de vie, alors qu'en fait la fourniture de services autrefois non marchands incombe maintenant au marché. Par ailleurs, de nombreux services que les ménages produisent pour eux-mêmes ne sont pas pris en compte dans les indicateurs officiels de revenu et de production, alors qu'ils constituent un aspect important de l'activité économique. ». Cependant, il est proposé dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi non pas de modifier le cadre central du SCN, mais plutôt de faire en sorte que les « activités domestiques [fassent] l'objet périodiquement, et de la façon la plus exhaustive possible, de comptes satellites à ceux de la comptabilité nationale de base » de façon à compléter le tableau.

C. Définition des travaux domestiques non rémunérés et de la production de services pour l'usage propre

55. Dans le contexte d'une approche de l'évaluation des services produits pour l'usage propre axée sur les intrants, il est nécessaire de déterminer le temps passé à la fourniture de ces services. Cependant, avant d'étudier les données de base, auxquelles le chapitre 3 est consacré, il est important de définir les fondements conceptuels de la notion de travail pour établir un périmètre cohérent pour les travaux domestiques non rémunérés et, par extension, aider à assurer la comparabilité des statistiques.

56. La dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail a établi le cadre voulu, qui figure dans la résolution I de la Conférence (résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre).

57. Pendant des dizaines d'années, les statistiques relatives à la mesure des statistiques de la population active étaient fondées sur les normes établies en 1982 lors de la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail. Le cadre utilisé ne tenait pas compte des formes de travail externes au domaine de la production au sens du SCN, mais comprises dans le domaine général de la production. Cette lacune revêt une importance particulière dans le contexte du présent rapport, dans la mesure où les travaux domestiques non rémunérés n'étaient pas recensés dans ce cadre, et donc rarement mesurés.

58. Pour remédier aux insuffisances du cadre de 1982, une nouvelle résolution a été adoptée à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. L'accent y est mis sur les concepts qui sont abordés dans le présent chapitre, ainsi que sur divers problèmes de mesure concernant la mesure du travail, qui seront l'objet du chapitre 3. Les principaux changements qui ont été convenus sont les suivants :

- Une définition du concept de travail qui couvre toutes les activités productives, y compris celles qui n'appartiennent pas au domaine de la production fixé dans le SCN, mais qui sont comprises dans le domaine général de la production ;
- Établissement d'un cadre où une distinction serait faite entre les différentes formes de travail, selon des critères allant de la destination prévue de la production (usage propre ou usage par autrui) jusqu'aux autres caractéristiques du travail. Dans ce cadre, l'emploi est défini de façon plus restreinte en tant que travail effectué en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le cadre est présenté dans la figure 2.1 ;
- L'emploi (tel qu'il est maintenant défini) demeure le point de référence pour les statistiques de la population active et le chômage. Cependant, des indicateurs supplémentaires de sous-utilisation de la main-d'œuvre ont été définis pour compléter les statistiques du chômage.

59. La figure 2.1 illustre la façon dont les différents types de travail recensés dans le cadre s'intègrent dans le domaine de la production fixé dans le SCN et le domaine général de la production. Le présent Guide met l'accent sur la mesure de la production de services pour l'usage propre (voir l'encadré en vert).

60. Harmoniser les définitions utilisées dans le Guide avec les formes de travail permet de définir un périmètre d'activités cohérent propice à la mesure. Théoriquement, les travaux domestiques non rémunérés (l'objet du présent document) peuvent désigner deux des formes de travail recensées dans le cadre, à savoir la production de services pour l'usage propre et le travail bénévole.

Figure 2.1
Formes de travail et SCN de 2008

Destination envisagée de la production	Pour usage final propre		Pour utilisation par des tiers				
	Formes de travail	Production pour l'usage propre		Emploi (travail réalisé en échange d'une rémunération ou d'un profit)	Travail dans le cadre d'une formation non rémunéré	Autres formes de travail	Travail bénévole
	de services	de biens	Dans des unités du marché et hors marché				Dans des ménages pour produire
Liens avec le SCN de 2008			Activités à l'intérieur du domaine de la production du SCN				
	Activités qui relèvent du domaine de la production générale						

Source : OIT (2013). Consultable à l'adresse http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf.

61. Le travail de production pour l'usage propre (ou la fourniture de services pour l'usage propre) est défini dans le cadre comme une activité de production de services pour usage final propre. Ce concept couvre un vaste éventail de services domestiques qui vont de la cuisine et du ménage jusqu'aux soins aux enfants et aux membres âgés de la famille. Un élément important de la définition renvoie à la signification de « l'usage final propre ». Selon les normes en vigueur, cela correspond aux activités au cours desquelles des services produits sont consommés par des membres du ménage ou par des membres de la famille vivant dans d'autres ménages.

62. Le travail bénévole se définit comme une activité non rémunérée et non obligatoire qui consiste à fournir des services à autrui. Dans le cas du bénévolat, le travail pour autrui renvoie aux activités réalisées :

- Par l'intermédiaire ou pour des organisations qui peuvent être des unités du marché ou des unités hors marché (bénévolat au sein d'une organisation), y compris à travers ou pour des activités d'auto-assistance, d'aide mutuelle ou des groupes de proximité dont le bénévole est membre ;
- Pour des ménages autres que celui du travailleur bénévole ou des membres de sa famille (bénévolat direct).

63. Ces deux formes de travail peuvent recouvrir des activités très similaires et la distinction entre elles se fait en fonction du bénéficiaire des services fournis. Par exemple, préparer des repas et les amener à un parent âgé là où il habite est considéré comme une production de services pour l'usage propre, tandis que la même activité réalisée au bénéfice d'un tiers sera considérée comme du bénévolat.

64. C'est pourquoi il est recommandé, lorsqu'on mesure des travaux domestiques non rémunérés, non seulement de déterminer le type d'activité et le temps investi, mais aussi d'identifier clairement les bénéficiaires de façon à bien établir la distinction entre la production de services pour l'usage propre et le bénévolat.

65. En raison des différences entre la production de services pour l'usage propre et le bénévolat, il pourrait s'avérer nécessaire de suivre des démarches distinctes tant sur le plan de la mesure que sur celui de l'évaluation. Ce Guide a été élaboré en grande partie dans l'optique de la mesure et de l'évaluation de la production de services pour l'usage propre. Il est primordial d'assurer, grâce à l'emploi de méthodes adaptées, la transparence des domaines d'activité couverts par les estimations. Les directives qui figurent dans le présent Guide permettront d'établir des estimations de la production de services pour l'usage

propre ; les directives qu'il contient valent cependant aussi pour le bénévolat. L'Équipe spéciale considère que des travaux devraient être menés au sujet de la mesure et de l'évaluation du bénévolat pour élaborer des directives spécifiques (voir le chapitre 8).

66. La résolution non seulement définit des concepts, mais porte également sur diverses questions concernant la mesure des activités, et notamment :

- La population couverte : qui devrait englober, pour les besoins des travaux statistiques, l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans le pays ;
- Les limites d'âge : différentes limites d'âge devront être utilisées en fonction du contexte national et des besoins concrets (par exemple si le travail des enfants doit être mesuré).

67. Ces questions, ainsi que beaucoup d'autres, doivent être prises en compte lors de la conception de toute enquête utilisée pour collecter des statistiques du travail. Elles présenteront un intérêt particulier lors des comparaisons de statistiques issues de différentes sources. Les enquêtes auprès des ménages sont généralement les plus appropriées pour effectuer cette mesure. La question de la mesure des activités est détaillée aux chapitres 3 et 5.

68. Le concept de « critère de la tierce partie » est un élément important de la définition du travail issue de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail ; Hawrylyshyn (1977) l'a décrit d'une façon intéressante qui allie théorie économique et bon sens. Il définit les travaux domestiques non rémunérés comme des services économiques produits par le ménage hors marché, mais qui pourraient être produits par un tiers recruté sur le marché sans que cela modifie leur valeur d'usage pour les membres du ménage.

69. Ce critère de la tierce partie est fondamental pour déterminer si des services devraient être considérés comme un travail ou simplement comme des loisirs. Cette distinction repose principalement sur la différence entre le caractère productif ou non des travaux domestiques non rémunérés. Dans cette perspective, une activité est considérée comme productive seulement dans la mesure où elle peut être déléguée à une autre personne. Par exemple, des activités telles que le ménage, la lessive et l'entretien des chaussures, les courses et la gestion du ménage, l'aide apportée à d'autres ménages et le bénévolat répondent à ce critère et peuvent donc être mesurées et évaluées en tant que travaux domestiques non rémunérés. En revanche, une activité qui ne se prête pas à l'échange et qui ne bénéficie qu'à la personne qui l'accomplit (par exemple, regarder un film) ne sera pas prise en compte. De même, la production de biens (la confection de vêtements, la chasse, la pêche ou le ramassage de bois de chauffage), même si elle n'est pas rémunérée et qu'elle est destinée à l'usage propre, ne fait pas partie des activités à mesurer, car elle est déjà prise en compte dans les comptes principaux du SCN.

70. Il est précisé dans le Guide que les ménages peuvent être de n'importe quelle taille, et que par conséquent les travaux domestiques non rémunérés devraient être mesurés dans les ménages d'une personne si quelqu'un peut être recruté pour exécuter les activités. Cependant, les heures consacrées aux soins personnels auto-administrés et aux thérapies sont exclues.

71. D'une façon générale, on considère que les activités qui n'impliquent pas la production de services, comme les soins personnels auto-administrés et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même, se situent hors du périmètre du travail défini dans les normes issues de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail.

72. Bien que les activités couvertes par le concept du travail non rémunéré soient clairement délimitées, il subsiste quelques exceptions. Par exemple, certaines activités productives (comme l'auto-apprentissage et les soins personnels auto-administrés) sont exclues, bien qu'elles respectent le critère de la tierce partie, tandis que d'autres qui peuvent être considérées comme des loisirs (par exemple, jardiner et jouer avec les enfants) sont incluses. La classification des activités de production de services pour l'usage propre devrait autant que possible être fondée sur un cadre conceptuel solide tel que celui qui a été adopté à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, et non sur des considérations dictées par des circonstances locales.

D. Quelles sont les activités à prendre en compte ?

73. De nombreuses institutions internationales ont procédé à une minutieuse délimitation des activités considérées comme relevant de la *production de services pour l'usage propre*. Le groupe de travail chargé de rassembler les diverses rubriques du présent Guide a par ailleurs dressé un inventaire de ce type d'activités dans le contexte du large éventail des pratiques nationales existantes. Ces diverses initiatives ont permis de recommander la liste d'activités suivantes (voir le tableau 2.1 ci-après), qui offre l'avantage d'être compatible avec les données du SCN de 2008.

Liste d'activités qu'il est recommandé de considérer comme relevant de la production de services pour l'usage propre.

<i>Activité</i>	<i>Description</i>	<i>Comparaison avec le marché</i>
Logement	Nettoyage, jardinage, réparations, décoration et ameublement, entretien de véhicule, déménagement, évacuation et recyclage des déchets, vente/cession de biens du ménage, achats de services (réparations, établissements de devis, etc.)	SCN/Classification des produits par activités (CPA) 55.1 (Il pourrait être nécessaire de créer d'autres catégories pour ces nouvelles activités)
Alimentation	Planification des repas, achat des denrées alimentaires, préparation et service des repas, vaisselle, etc.	SCN/CPA 55.3.5, 15.3, 1.1
Habillement	Achat d'habits ou de matériel de confection, lessive, repassage, couture, etc.	SCN/CPA 18.2, 93.01
Travaux d'administration, achats	Règlement des factures, établissement du budget des tâches administratives et de gestion, achats d'articles et de matériels destinés à un usage interne ou à une transformation ultérieure	s.o.
Activités de soins : (enfants, adultes et animaux)	Soins aux enfants, aux malades, aux personnes âgées, et aux autres membres du ménage, aux animaux domestiques	SCN/CPA 85.32
Transport	Services de transport pour son propre compte	SCN/CPA 60.22, 50.20

74. Si cet ensemble d'activités constitue un dénominateur commun de toutes les pratiques internationales, il ne faudrait pas pour autant que les pays attribuent à cette liste un caractère exhaustif et l'utilisent comme modèle pour la collecte de données. En effet, selon les cultures, le périmètre des activités courantes de production de services pour l'usage propre dont l'exécution pourrait être confiée au marché est susceptible de varier. Les membres de la communauté internationale doivent donc faire preuve de souplesse et s'attacher à respecter les lignes directrices internationales tout en tenant dûment compte des spécificités locales dans leur propre programme national. Dans le même ordre d'idées, il est important qu'ils adoptent une approche prospective, de manière que la mesure de la production des services pour l'usage propre reste en phase avec l'évolution du contexte économique, marqué par le basculement de certaines activités (stations-service en libre-service, services bancaires et autres services en ligne, par exemple) du secteur marchand à la sphère privée. Les classifications actuelles pour l'utilisation du temps (voir pour plus de détails les chapitres 3 et 5) fournissent de précieux point de repère pour la conception des programmes de collecte et de diffusion de données.

E. Techniques d'évaluation : méthode fondée sur les intrants et méthode axée sur les produits générés

1. Introduction

75. L'un des éléments les plus importants à prendre en compte pour intégrer la production de services pour l'usage propre dans la production globale concerne l'estimation de la valeur des services en question. Faute de pouvoir se référer directement à des prix de marché, statisticiens et économistes se voient dans l'obligation de s'appuyer sur d'autres données pour assigner un prix à ces services. On utilise généralement deux méthodes d'évaluation : l'une s'appuie sur les intrants, l'autre sur les produits générés. Ces deux méthodes seront abordées brièvement ci-après et feront l'objet d'un examen plus détaillé au chapitre 3. La comparaison des résultats obtenus à l'aide de ces deux méthodes permet déjà de conclure qu'elles sont susceptibles de s'étayer mutuellement.

76. Les deux méthodes utilisent globalement les mêmes éléments – consommation intermédiaire, taxes (moins les subventions), consommation de capital fixe (amortissement) et excédent (net) d'exploitation. Le mode de calcul des deux méthodes est présenté ci-après.

Méthode axée sur les produits générés

Valeur des produits générés (quantité x prix) par rapport aux prix de services marchands équivalents
 – consommation intermédiaire
 = valeur ajoutée brute
 – consommation de capital fixe – autres taxes sur la production
 + autres subventions à la production – rendement du capital
 = rémunération du facteur travail

Méthode fondée sur les intrants

Rémunération du facteur travail (unités de temps évaluées sur la base des salaires appropriés)
 + autres taxes sur la production – autres subventions à la production
 + consommation de capital fixe + rendement du capital
 = valeur ajoutée brute
 + Consommation intermédiaire
 = valeur des produits générés (somme des coûts)

2. Méthode d'évaluation axée sur les intrants

77. Chadeau (1992) propose la définition suivante : « L'approche par les inputs consiste à imputer une valeur monétaire au travail domestique, en y ajoutant la consommation de capital fixe, les impôts indirects nets et les consommations intermédiaires pour obtenir une estimation de la valeur monétaire de la production non marchande des ménages. ». Dans le cadre de cette approche, l'objectif est de déterminer le prix d'un substitut marchand et d'utiliser une approche fondée sur les coûts pour déterminer la valeur des services concernés. On part ainsi du principe que la valeur de la production est égale à la somme des coûts liés aux intrants – travail, capital, biens et services intermédiaires. Il arrive fréquemment que des intrants autres que le travail ne soient pas pris en considération, dans la mesure où ils sont déjà comptabilisés dans le PIB sous le poste des dépenses individuelles de biens et de services. Cependant, contrairement à ce qui passe dans le cadre des administrations publiques, où les prestations donnent lieu au versement effectif de salaires et de rémunérations, il est plus problématique d'appliquer cette méthode aux services non marchands produits pour l'usage propre ; cette difficulté tient essentiellement au fait que la plupart des coûts imputés – associés par exemple au facteur travail – ne donnent pas lieu à une rémunération effective. D'où la nécessité de déterminer une valeur monétaire pour être en mesure de rémunérer les employés.

78. Le Guide recommande d'utiliser la méthode fondée sur les intrants pour déterminer la valeur des services pour l'usage propre lorsqu'il existe des informations sur le travail, le capital et autres intrants. Pour appliquer la méthode fondée sur les intrants, il faut en effet pouvoir disposer d'informations sur la manière dont les personnes interrogées utilisent leur

temps, sur l'emploi des équipements ménagers et sur les biens et services intermédiaires consommés au cours du processus de production, ainsi que d'une estimation des flux de services du capital et de la valeur de l'amortissement des équipements ménagers.

79. Le Guide recommande de fonder l'évaluation sur le coût de remplacement, méthode consistant à prendre les taux de rémunération en vigueur sur le marché pour des activités similaires et à les appliquer au nombre d'heures consacrées à la production des services pour l'usage propre. Avec cette méthode d'évaluation, on utilise la rémunération horaire de tiers exerçant des activités similaires dans le secteur marchand pour assigner une valeur monétaire au temps consacré à la production des services pour l'usage propre. Schreyer et Diewart (2014) préconisent également l'utilisation du coût de remplacement pour mesurer la valeur du travail nécessaire à la production des services pour l'usage propre. Leurs conclusions plaident en faveur de l'adoption d'une méthode d'évaluation fondée sur le coût de remplacement, pour autant qu'elle ait pour finalité de mesurer la valeur de la production domestique. Bridgman (2016) étend cette analyse aux biens d'équipement durables pour démontrer que le taux de rentabilité financière est la valeur appropriée à imputer pour les services du capital. Le calcul du coût de remplacement doit être effectué à partir du salaire brut (avant déductions fiscales et prestations annexes – congés de maladie, congés payés – incluses), et d'une estimation des cotisations de sécurité sociale de l'employeur. S'il faut ajouter ces éléments au salaire, c'est parce qu'ils sont intégrés dans le prix que les ménages doivent payer lorsqu'ils achètent des produits substitutifs sur le marché au lieu de les produire eux-mêmes.

80. Divers biens de consommation durables sont utilisés pendant la production de services pour l'usage propre. Il est alors préférable d'estimer la valeur des services du capital – valeur calculée sur la durée de vie totale des biens d'équipement – que de comptabiliser les achats annuels. Les dépenses que les ménages consacrent à ces biens de consommation durables et qui sont imputées comme dépenses courantes dans les comptes de base du SCN, sont en effet capitalisées.

81. Le Guide recommande de prendre en considération l'excédent brut d'exploitation pour la valorisation des services pour l'usage propre. Le groupe de travail estime par ailleurs que la meilleure méthode à utiliser pour l'estimation de cet excédent est celle qui porte sur les services du capital (qui fait l'objet d'un examen plus détaillé au chapitre 3).

3. Méthode d'évaluation fondée sur les produits générés

82. Dans le cadre de cette approche, la valeur monétaire des services pour l'usage propre correspond au prix qu'il faudrait payer pour se procurer des services marchands similaires. On calcule alors la valeur de la production en multipliant le nombre d'unités produites par le prix du marché correspondant. Par exemple, si une usine fabrique chaque année un million de petites voitures et les vend 3 livres sterling chacune, la valeur de la production totale est de 3 millions de livres sterling. Pour les services marchands, les entreprises effectuent en principe elles-mêmes le calcul et comptabilisent alors directement le montant total du chiffre d'affaires (valeur qui doit ensuite être ajustée en fonction des variations de valeur des stocks de produits finis).

83. L'application de la technique d'évaluation fondée sur les produits générés aux services pour l'usage propre ne soulève théoriquement pas de difficulté, mais se révèle cependant très ardue dans la réalité, dans la mesure où l'on ne dispose que de très peu de données sur le volume effectif de services produits. S'il est relativement facile de trouver le prix de marché de services marchands équivalents, il est en revanche plus problématique d'effectuer les ajustements requis par les différences de qualité. Qui plus est, les services ne seront pas véritablement similaires, sachant par exemple qu'un repas au restaurant n'équivaut pas à un repas préparé à la maison. S'occuper personnellement de ses enfants ou les confier aux soins d'une garde d'enfants sont deux choses totalement différentes. C'est sur la base de ces considérations, et compte tenu également du fait que l'on dispose de davantage de données sur l'utilisation du temps, que le Guide recommande d'utiliser la méthode fondée sur les intrants.

84. Compte tenu des difficultés liées à la mise au point de méthodes d'estimation de la valeur des services pour l'usage propre, il faudra vraisemblablement s'appuyer sur les méthodes en vigueur dans le domaine de l'assurance qualité pour atténuer l'effet des distorsions tenant au choix des méthodes et des données. Lorsque la technique d'évaluation fondée sur le produit généré et celle fondée sur les intrants n'utilisent pas les mêmes sources de données, il est possible d'effectuer une triangulation des données pour accroître la précision des estimations.

85. En l'absence d'enquêtes sur l'emploi du temps – qui constituent la principale source de données pour l'évaluation fondée sur les intrants – la technique d'évaluation fondée sur le produit généré est une formule de substitution efficace pour estimer la valeur des services à usage personnel. Elle permet d'obtenir au moment voulu des données qui peuvent très facilement être comparées avec celles concernant les services équivalents produits sur le marché, et de connaître la valeur de ces équivalents marchands sans qu'il soit nécessaire de procéder à l'estimation de tout un ensemble de facteurs particuliers.

86. Si toutefois la technique d'évaluation fondée sur le produit généré est utilisée isolément, on ne dispose d'aucune donnée sur le nombre d'heures consacrées à la production des services pour l'usage propre ; or, sans un relevé précis des heures de travail, il est impossible de calculer le niveau de productivité (la production par heure travaillée ou la production par travailleur) (voir Holloway, 2002) des activités concernées. La méthode fondée sur le produit généré porte par ailleurs sur un volume global de biens et de services et ne permet pas de ce fait d'appréhender les spécificités individuelles des personnes engagées dans leur production ; il est de ce fait peu probable que l'on puisse utiliser les résultats de cette méthode pour des applications concrètes.
